

**PV DE LA COMMISSION EDUCATION JEUNESSE ET
CITOYENNETÉ**

Date de la réunion : 17/01/2023

Le 17/01/2023 à 19H30

Mairie d'Amboise – Salle Yvonne Gouverné

Convocation envoyée le 09/01/2023 par le biais du Gip Recia (iDélibre)

Composition de la Commission :

PRENOM NOM		Présences	Absences excusées	Absences
Thierry BOUTARD	Maire	X		
Atman BOUCHEKIOUA	4 ^{ème} adjoint au Maire	X		
Jean-Louis VOLANT	Conseiller municipal	X		
Alexis LAMOUREUX	Conseiller municipal		X	
Brigitte DEBRINCAT	Conseillère municipale	X en visio		
Brice RAVIER	Conseiller municipal	X		
Isabelle GAUDRON	Conseillère municipale		X	
Guillaume HELLOCO	Conseiller municipal		X	
Justine BECHET	Conseillère municipale		X Echec de la connexion en visio	

Secrétariat de la commission :

PRENOM NOM	Qualité
Emmanuelle RIVIERE	Directrice des services à la population

Déroulé de la commission :

Monsieur le Maire ouvre la séance et aborde l'ordre du jour point par point.

1. Installation de la commission et désignation d'un vice-président

Monsieur le Maire demande s'il y a des candidats à la vice-présidence de la commission. Monsieur BOUCHEKIOUA est le seul à se proposer.

Monsieur BOUCHEKIOUA est désigné vice-président de la commission.

2. Proposition de délibération : Formation Gestes Qui Sauvent des CM2

Soucieuse du développement des connaissances collectives des gestes de premiers secours pour maximiser la sécurité des citoyens, la ville d'Amboise souhaite proposer une formation dite Gestes Qui Sauvent (GQS) aux 160 élèves de CM2 des écoles de la ville courant 2023.

Il est alors proposé d'approuver la commande d'une prestation de formation auprès de l'association Aqua Life Saving (ALS) pour un montant de 2400 € et de prévoir les crédits nécessaires au budget primitif 2023.

Monsieur BOUCHEKIOUA précise que l'idée avait été émise par un parent d'élève qui souhaitait proposer cette formation à l'école où se trouve son enfant et que la municipalité a trouvé judicieux de l'étendre à toutes les écoles de la ville.

Il souligne que le projet a été présenté aux directeurs d'école et aux représentants des associations de parents d'élèves qui y étaient très favorables.

Monsieur le Maire suggère que la prochaine étape soit de proposer des formations sur la sécurité routière.

Invitée à se prononcer sur le projet de délibération, la commission émet un avis favorable, à l'unanimité.

3. Informations :

➤ Grève du 19 janvier :

Une grève nationale interprofessionnelle et intersyndicale est annoncée pour la journée du jeudi 19 janvier 2023.

En l'état des déclarations d'intention de grève des enseignants, voici la situation de nos écoles :

Ecoles totalement fermées (100% des enseignants en grève) :

- Ambroise Paré maternelle
- Ambroise Paré élémentaire
- George Sand maternelle
- George Sand élémentaire
- Ecoles partiellement fermées :
- Jeanne d'Arc (50% des enseignants en grève)
- Groupe scolaire Jules Ferry (80% des enseignants en grève)
- Paul Louis Courier (83% des enseignants en grève)
- Rabelais Richelieu (88% des enseignants en grève)
- Ecole ouverte :
- Anne de Bretagne (pas d'enseignant en grève).

Le mouvement de grève est également largement suivi par le personnel municipal rendant impossible le maintien des services périscolaires.

Pour les enfants dont les parents n'auront pas trouvé de solution de garde, la Ville d'Amboise met en place un Service Minimum d'Accueil mutualisé pour toutes les écoles sur un site unique dans les locaux de l'école George Sand au 15 allée George Sand 37400 AMBOISE, de 7h15 à 18h30.

Aucun accueil périscolaire (matin et soir) ne sera assuré sur les autres écoles (même celles qui sont ouvertes ou partiellement fermées).

Aucun transport scolaire ne sera assuré.

Aucune restauration scolaire ne sera assurée :

- Les enfants pris en charge par le Service Minimum d'Accueil au 15 allée George Sand devront apporter leur pique-nique froid.

- Les élèves des enseignants non-grévistes devront apporter leur pique-nique froid ou rentrer déjeuner chez eux.

➤ Formation « Inclusions des enfants en situation de handicap » (2ème partie)

Afin de parfaire les compétences des agents du service périscolaire sur l'accueil des enfants en situation de handicap, il convient de poursuivre leur formation initiée l'an dernier via l'institut du travail social.

4 jours de formation dite « analyse des pratiques » seront alors programmés courant 2023.

Une prestation de formation auprès de l'Institut du travail social pour 2960 € sera ainsi soumise à l'avis de la commission affaires générales et ressources humaines le 24 janvier prochain avant délibération du conseil municipal le 2 février 2023.

➤ Consultation citoyenne : dénomination de l'esplanade de la cité scolaire

Suite à la consultation citoyenne qui s'est déroulée du 17 octobre au 15 novembre 2022 concernant la dénomination de l'esplanade située dans la cité scolaire, la Ville d'Amboise a recueilli les avis de la population. Parmi les 3 propositions, c'est la proposition « Samuel Paty » qui obtient le plus grand nombre de votes.

Cette consultation citoyenne comptabilise 432 votes au total, reçus via le site Internet de la Ville d'Amboise (57 % des réponses) ou par papier (43 % des réponses).

L'esplanade Samuel Paty obtient 55,8 % des votes,

l'esplanade de la Fraternité obtient 33,6 % des votes

et l'esplanade de la Laïcité obtient 10,6 % des votes.

Monsieur le Maire précise qu'un projet de délibération sera prochainement proposé à la commission voirie et au conseil municipal pour acter ce choix de dénomination d'espace public.

CLOTURE DE SEANCE 19h55